

# Dossier de Presse

**Jeudi 2 juillet 2009**

## **Economie Sociale et Solidaire : deux appels à projets pour « Entreprendre autrement en Lorraine »**

**- Présentation des appels à projets -  
Hôtel de Région**

### **Sommaire :**

- 1) L'appel à projets d'Economie Sociale et Solidaire à vocation économique en Lorraine ..... page 2**
  - **Un projet d'utilité économique et sociale ..... page 2**
  - **Un projet créateur d'emplois..... page 3**
  - **Une aide régionale allant jusqu'à 25 000 € ..... page 3**
  
- 2) L'appel à projets pour le développement de l'entrepreneuriat social en Lorraine ..... page 3**
  - **Promouvoir les entrepreneurs sociaux en Lorraine ..... page 3**
  - **Des entrepreneurs pour porter les valeurs de l'ESS ..... page 3**
  - **Une aide régionale allant jusqu'à 25 000 € ..... page 4**
  
- 3) La Région soutient l'Economie Sociale et Solidaire..... page 5**
  - **Les dispositifs d'aide régionale existants en faveur de l'ESS ..... page 5**
  - **L'ESS quelques chiffres clé ..... page 7**
  
- Annexes..... page 8**
  - **Dossier de candidature à l'appel à projets d'économie sociale et solidaire à vocation économique ..... page 8**
  
  - **Dossier de candidature à l'appel à projets pour le développement de l'entrepreneuriat social..... page 16**

#### **Contact**

Hôtel de Région  
Vanessa Weber-Schmidt  
Tél. 03 87 33 61 38  
vanessa.weber@lorraine.eu  
www.lorraine.eu



Dans un environnement soumis aux mutations économiques et sociales et à une concurrence mondialisée, les initiatives développées par les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) représentent une alternative économique pour « entreprendre autrement ». Elles représentent un gisement d'emplois important, notamment dans le secteur des services de proximité.

Les valeurs d'humanité, de solidarité, d'engagement citoyen et d'utilité sociale portées par l'Economie Sociale et Solidaire sont donc plus que jamais précieuses en période de crise économique et de difficultés sociales.

Le lancement par la Région Lorraine de 2 appels à projets pour « Entreprendre autrement en Lorraine » va permettre de contribuer au développement et à la pérennité de ces initiatives.

Par ces appels à projets, la Région Lorraine compte soutenir financièrement les porteurs de projets économiques de l'Economie Sociale et Solidaire et développer l'entrepreneuriat social en Lorraine. Elle crée ainsi deux nouvelles aides régionales pouvant atteindre jusqu'à 25 000 € pour les aider à monter leurs projets.

## **1) L'appel à projets d'Economie Sociale et Solidaire à vocation économique en Lorraine**

### **➤ Un projet d'utilité sociale**

Cet appel à projets régional vise à soutenir tout projet économique viable (c'est à dire une activité générant son propre équilibre financier), à valeur d'exemplarité, innovant, et générant des créations d'emplois stables et pérennes sur le territoire lorrain.

Cet appel à projets a pour objectifs :

- de susciter l'émergence de nouveaux projets,
- de permettre aux projets en dormance d'être lancés ou relancés,
- de permettre l'expérimentation de formes innovantes d'activité économique,
- d'augmenter et diversifier les champs d'activité des projets relevant de l'insertion par l'activité économique,
- d'apporter un appui significatif lors des différentes étapes en amont du démarrage des projets,

Les projets menés devront prioritairement porter dans les domaines d'activité tels que BTP, environnement, services de proximité et/ou services accessibles à des personnes fragilisées du type enfants, personnes âgées ou handicapées. Ces activités économiques devront présenter un caractère d'utilité sociale par leur nature. Par exemple, développer une activité répondant à des besoins locaux peu ou mal satisfaits, des services d'aides aux personnes, services de proximité etc., par le public visé (personnes fragilisées ou défavorisées) ou par les emplois consolidés et/ou créés.

Cet appel à projets comprend deux volets :

- **Soutien à l'ingénierie de projet :**

Il s'agira de soutenir la réalisation des projets par un recours à un accompagnement et conseil externe délivré par un organisme du secteur privé. Ces derniers comprendront

notamment une aide méthodologique et technique sous forme d'étude de faisabilité et de viabilité économique. La durée de la prestation devra avoir une durée d'au moins 2 jours.

- **Soutien au démarrage et à la consolidation de projet :**

Il s'agira de contribuer à la mise en œuvre et/ou à la pérennisation des projets par un soutien aux investissements matériels et immobiliers (notamment rénovation et travaux de mises aux normes de bâtiments en location, achat d'informatique de gestion, tout matériel indispensable à l'activité générée par le projet, constitution d'un site internet, etc.)

- **Un projet créateur d'emploi**

Les candidats de cet appel à projets pourront être toutes structures, sur le territoire lorrain, d'insertion à vocation économique, quelle que soit leur nature juridique (association, société, coopérative etc.). Leur activité, comme toute entreprise, devra être exercée aux conditions du marché et l'essentiel des ressources devra provenir de la vente de biens et/ou services.

Le projet devra être localisé en Lorraine et présenter un caractère économique tel que la production et/ou la vente de biens et services. Il devra également générer la création d'un ou plusieurs emplois pérennes et/ou la consolidation d'emplois liés à l'activité exercée.

- **Une aide régionale allant jusqu'à 25 000 €**

Après dépôt et étude du dossier, l'aide régionale prendra la forme d'une subvention plafonnée à 25 000 €. Ce montant pourra être modulé en fonction du caractère innovant (par son contenu, la nature de l'activité, le mode d'organisation etc.), de la valeur d'exemplarité en Lorraine, et de l'économie du projet.

## **2) L'appel à projets pour le développement de l'entrepreneuriat social en Lorraine**

Les entrepreneurs sociaux partagent une même ambition : bâtir un projet entrepreneurial et économique au service de l'Homme et de son territoire. Aussi diverses soient-elles, les entreprises sociales combinent souvent trois dimensions essentielles : un projet économique, une finalité sociale (lutter contre l'exclusion, créer ou maintenir des emplois durables et de qualité, valoriser un territoire, etc.), une gouvernance participative.

- **Promouvoir les entrepreneurs sociaux en Lorraine**

Cet appel à projets régional vise à promouvoir le statut d'entrepreneur social en Lorraine dans le cadre d'actions de sensibilisation, de communication et de détection, et à diagnostiquer, accompagner et à aider à l'émergence de structures adoptant ce statut.

L'appel à projets a un double objectif :

- **Structurer un réseau d'acteurs locaux**

Il s'agira de structurer un réseau d'acteurs locaux aptes à sensibiliser, accompagner et faire développer des entreprises adoptant le statut d'entrepreneur social.

A titre indicatif, ce réseau permettra :

- de promouvoir l'entrepreneuriat social auprès des étudiants (grandes écoles, universités...),
- de répertorier les besoins concernant la mise en place en Lorraine d'un fonds spécifique de confiance destiné à accompagner et financer le processus d'essaimage d'entreprises sociales par accueil de futurs entrepreneurs sociaux dans des structures déjà en activité,
- de susciter l'émergence de nouveaux projets adoptant le statut d'entrepreneur social et d'emplois et d'accompagner ces projets.

- Créer une dynamique de soutien et d'accompagnement de l'entrepreneuriat social

Il s'agira de créer une dynamique permettant de promouvoir le statut d'entrepreneur social et d'accompagner des projets respectant la logique de l'entrepreneuriat social, à savoir l'équilibre entre la dimension entrepreneuriale, la dimension sociale et environnementale et la dimension éthique.

➤ Des entrepreneurs pour porter les valeurs de l'ESS

Les bénéficiaires de l'aide régionale dans le cadre de cet appel à projet pourront être, sur tout le territoire lorrain, toutes structures porteuses des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire telles que têtes de réseaux régionales spécialisées dans l'ESS et la création d'entreprise, toute entreprise qui poursuit une finalité sociale et met en œuvre une gouvernance participative, associations portant un projet d'entreprise...

Le projet devra se situer en Lorraine.

- Concernant l'obligation de structurer un réseau d'acteurs locaux :

La maîtrise d'ouvrage devra être impérativement collective, constituée par un réseau d'acteurs locaux travaillant en synergie afin de développer l'entrepreneuriat social en Lorraine.

- Concernant la création d'une dynamique de soutien et d'accompagnement de l'entrepreneuriat social :

Les entreprises accompagnées par le réseau devront opter pour le statut d'entrepreneur social, en combinant les dimensions entrepreneuriales, sociales et éthiques.

➤ Une aide régionale allant jusqu'à 25 000 €

L'aide de la Région Lorraine, après dépôt et étude du dossier, sera apportée sous forme d'une subvention allant jusqu'à 25 000 € en fonction du besoin du projet, et répartie comme suit :

- 15 000 € seront consacrés aux dépenses de ce réseau concernant les actions de sensibilisation, de promotion et d'accompagnement et d'émergence de nouveaux projets adoptant le statut d'entrepreneur social, dans la limite de 80 % des dépenses HT.
- Une bonification de subvention de 2 000 € sera accordée au Réseau pour toute création d'entreprise accompagnée par celui-ci et adoptant le statut d'entrepreneur social, dans la limite globale de 10 000 €.

### **3) La Région soutient l'Économie Sociale et Solidaire**

L'économie sociale et solidaire se caractérise par la poursuite d'objectifs économiques tout en reposant sur un fondement de solidarité. Celui-ci peut tenir à la nature de l'activité (commerce équitable etc.), aux personnes employées (handicapées, en insertion..) à la clientèle (personnes en difficultés, personnes âgées) et au mode de fonctionnement basé sur les principes de la démocratie et de la participation et du renforcement du bien commun.

Outre leur contribution directe ou indirecte à la création de richesses et d'emplois, ces activités sont des facteurs importants de qualité de vie et d'attractivité. De plus parce qu'elles sont des sociétés de personnes et qu'elles ont souvent comme vocation d'offrir des services de proximité, les structures d'économie sociale et solidaire sont fortement ancrées dans leur territoire. A ce titre, elles ne délocalisent pas leur production et seront sans doute les dernières présentes dans des territoires en difficultés économiques.

C'est pour ces raisons que la Région Lorraine soutient et encourage les initiatives prises dans le cadre de l'ESS. L'Institution défend les valeurs qu'elle représente.

#### **➤ Les dispositifs d'aide régionale existants en faveur de l'ESS**

**Le soutien à l'ADIE au titre de l'économie sociale et solidaire**

Afin d'encourager la création d'entreprises par des personnes en situation d'exclusion et dans le but de favoriser la création de micro-entreprises par des personnes démunies, la Région a renforcé son partenariat avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).

La Région accorde ainsi un soutien financier sous forme de subvention de 1 500 € aux créateurs d'entreprise bénéficiant de prêts de l'ADIE.

Elle soutient également financièrement chaque année la « Semaine du microcrédit », organisée par l'ADIE, action de sensibilisation au microcrédit.

**Les aides régionales directes à la création, au développement et à la transmission/ reprise d'entreprises**

- Dispositifs d'aides à la création d'entreprises et développement sur tout le territoire régional pour les entreprises d'insertion conventionnées par l'Etat.

La Région Lorraine entend servir les habitants et aider les entreprises développant en particulier des services environnementaux, notamment l'entretien des espaces verts et naturels (friches et berges, création de paysages, nettoyage des espaces publics, voire privés, jardinage et maraîchage biologiques, installation et entretien de systèmes fournissant de l'énergie renouvelable ou des biocarburants, vente de produits maraîchers, création et entretien de sentiers de randonnée, collecte, tri sélectif, valorisation des déchets verts, éco construction, covoiturage et "auto-partage », etc. ) La Région soutient ainsi les entreprises d'insertion.

- Subventions régionales aux entreprises de services d'aides à la personne agréées par l'Etat en phase de création, reprise et développement

"Services aux personnes", "services à la personne", "services de proximité", "emplois familiaux" : la Région soutient ces activités qui apportent une amélioration significative à la

vie quotidienne de larges couches de la population qui ne trouvent pas de réponse à leurs problèmes sur le marché, le plus souvent faute de moyens financiers suffisants.

#### Appui à l'accompagnement des projets

- Appui à la création d'activités au travers des « Couveuses d'entreprises » et « Coopératives d'Activités et d'Emploi » (CAE)

Afin d'encourager la création d'activités, la Région soutient un réseau d'organismes associatifs ou coopératifs d'accompagnement à la création d'entreprises qui se placent, par leur démarche, dans le champ de l'ESS. Par le soutien aux couveuses et CAE, l'objectif de la Région est d'offrir aux porteurs de projet lorrains une possibilité d'accès à ces types de structures. Il s'agit de permettre aux porteurs de projet lorrains de trouver un cadre propice à l'apprentissage de leur métier d'entrepreneur et de créer leur activité en minimisant les risques inhérents au lancement de tout projet.

- Soutien à l'entrepreneuriat coopératif : l'aide aux SCOP à travers le soutien à l'URSCOP

La Région soutient la création d'activités sous différentes formes juridiques, et en particulier sous la forme d'entreprises collectives de type SCOP (Société coopérative ouvrière de production) et SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). À ce titre, la Région soutient et agit en partenariat avec l'Union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production (URSCOP). L'objectif est de favoriser la création, le développement et la reprise-transmission d'entreprises collectives de type SCOP. L'accompagnement est assuré par l'URSCOP et une aide financière est versée par la Région à la tête de réseau régional.

- Soutien à l'UREIL (Union Régionale des Entreprises d'Insertion de Lorraine)

En 2009, pour la quatrième année, la Région Lorraine et l'UREIL ont signé une convention d'objectifs permettant l'intervention régionale de l'accompagnement à la création de 6 porteurs de projets et de 5 accompagnements post création par l'UREIL

Son action s'inscrit autour de quatre grands types de missions :

- la promotion et la représentation des Entreprises d'Insertion auprès des acteurs publics et privés,
- l'aide au développement des EI existantes : appui de proximité, aide au développement, structuration et consolidation,
- l'accueil, l'accompagnement et le suivi de porteurs de projets de création de nouvelles entreprises, devant permettre la construction de projets cohérents et viables d'entreprises d'insertion en vue d'un conventionnement par l'Etat en « EI »,
- la fonction d'observatoire de l'Insertion par l'Activité Economique : études, capitalisation et mutualisation.

Ces objectifs, en synergie avec les partenaires sociaux et économiques pour promouvoir l'insertion de personnes en voie d'exclusion, rejoignent la politique que souhaite mener la Région Lorraine en faveur des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Plus de 100 emplois nouveaux ont été créés dans les EI et on attend la création de 60 emplois (équivalent temps plein) en 2009.

## Soutien à l'entrepreneuriat au féminin

La Région Lorraine soutient les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, dans lesquels figurent en particulier des « ateliers femmes » ou « cercles de créatrices », mobilisant les garanties FGIF (Fonds de Garanties à l'Initiative des Femmes), fonds institué par France Active et octroyé en lien avec la Direction Régionale aux Droits et à l'Égalité des Femmes (DRDFE). Le rôle de l'ADIE et l'accès au microcrédit est également à souligner en cette matière.

Les femmes sont en effet très présentes dans les services aux particuliers, l'éducation, la santé, l'action sociale (47,5 % des créations). Les créatrices d'activité ont investi largement le champ de l'ESS. Pour les femmes, la création d'activité est à la fois une solution pour faire face aux inégalités d'accès à l'emploi, et une solution pour remédier aux inégalités dans le monde du travail.

### ➤ L'ESS : quelques chiffres clé:

Au niveau national, l'ESS représente 9,8% de l'emploi, 2,1 M de salariés et 203 000 établissements employeurs. Entre 2005 et 2006, près d'un emploi sur 5 a été créé par les entreprises de l'économie sociale et solidaire en particulier dans l'éducation, la santé, l'action sociale, le commerce et les services aux entreprises.

En Lorraine, l'ESS c'est :

- 18 500 organismes
- près de 77 800 personnes, représentant un emploi salarié sur 10.
- 23 structures d'insertion par l'activité économique proprement dite, 334 salariés dont 235 salariés en insertion

Deux secteurs d'activité sont prédominants : celui du bâtiment et des travaux publics et celui lié à l'environnement (collecte, tri et recyclage de déchets, déconstruction, espaces verts, forêts).

Le travail mené en 2008 avec le soutien de la Région a permis la création de 17 emplois en Lorraine (11 postes d'insertion et 7 postes de personnel permanent).

Appel à projets  
Entreprendre autrement en Lorraine



La Région  
**Lorraine**

APPELS A PROJETS D'ECONOMIE SOCIALE ET  
SOLIDAIRE A VOCATION ECONOMIQUE

\*\*\*\*\*

Dossier de candidature

DIRECTION DES TPE

(Ce dossier de candidature entre dans le cadre de l'appel à projets « Entreprendre autrement en Lorraine » lancé par le Conseil Régional de Lorraine pour l'année **2009**).

Madame, Monsieur,

Vous et votre structure avez décidé de mener à bien un projet d'Economie Sociale et Solidaire en Lorraine, permettez moi de vous en féliciter.

L'Economie Sociale et Solidaire est une autre façon de concevoir l'économie. J'y suis très attachée car elle se distingue par les valeurs humaines, sociales, environnementales et éthiques qu'elle défend en se positionnant sur des activités de proximité et en étant ancré sur le territoire.

Dans un environnement soumis aux mutations économiques et sociales et à une concurrence mondialisée, l'Economie Sociale et Solidaire permet une alternative économique pour «entreprendre autrement ».

Afin de vous accompagner au mieux, je vous remercie de compléter ces quelques pages afin d'identifier la nature de votre projet et des besoins qui en découlent.

Votre dossier, une fois complet, fera l'objet d'une instruction technique et sera soumis à un Comité de Sélection. La décision finale prise par la Commission Permanente du Conseil Régional de Lorraine vous sera communiquée. Je vous précise toutefois que le dépôt de votre candidature n'entraîne pas obligatoirement sélection de votre projet et attribution d'une subvention.

Je vous adresse mes vœux de réussite pour votre projet.

Marie-Thérèse  
GANSOINAT-RAVAINE

Vice-Présidente du Conseil  
Régional de Lorraine

Rappel :

Les dossiers complétés seront adressés par courrier à

Monsieur le Président  
Conseil Régional de Lorraine  
Mission Développement Economique  
Direction des TPE  
Place Gabriel HOCQUARD  
BP 81 004  
57 036 METZ Cédex 1

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

Les dossiers devront être déposés au plus tard le 30 Septembre

## I. STRUCTURE

Nom/ raison sociale :

.....

Forme juridique :.....Date création .....

N° SIREN/SIRET .....Code APE..... Effectif salarié : .....

Fonction des membres de la structure :

Nom Prénom	Expérience professionnelle (en rapport avec le projet)	Rôle dans la mise en œuvre du projet

Adresse du siège social :

.....  
.....

Activités et services :

.....  
.....

Nom prénom et fonction du responsable :

.....

Téléphone .....

courriel.....

Nom et qualité (si différent) de la personne qui sera l'interlocuteur de la Région Lorraine :

.....

Téléphone .....

courriel.....

Aides publiques reçues au cours des 3 dernières années

Année	Nature de l'aide	Objet	Montant
20	- -	- -	- -
20	- -	- -	- -
20	- -	- -	- -

## II. LE PROJET

Genèse du projet : comment l'idée est-elle née, depuis quand travaillez-vous sur ce projet, quelle méthodologie avez-vous suivie, quelles sont les difficultés rencontrées ?

.....  
.....

Descriptif détaillé de la nature du projet :

.....  
.....  
.....

Domaine d'intervention :

.....  
.....

Descriptif de l'activité, des produits et /ou services qui existent et/ou qui seront mis en œuvre

.....  
.....

Localisation de l'activité/ population concernée :

.....  
.....

Préciser de quelle manière le projet associe les acteurs et habitants du territoire :

.....  
.....

Informations précises, détaillées, et chiffrées attestant du caractère économique du projet :

.....  
.....

Informations précises, détaillées attestant du caractère novateur du projet :

.....  
.....  
.....

Informations précises et détaillées attestant du caractère d'utilité sociale du projet (par sa nature, par le public visé etc.)

.....  
.....  
.....

Impacts prévisionnels attendus :

-sur l'emploi : nombre, nature, qualification des emplois créés et/ou emplois consolidés en lien direct avec le projet :

.....  
.....

Etapas prévisionnel de mise en œuvre du projet et calendrier d'exécution :

.....  
.....

Partenaires locaux et professionnels mobilisés autour du projet et nature de leur intervention :

Nom de la structure/du correspondant	Nature de l'intervention

Comment s'envisage la pérennité économique du projet ?

.....  
.....

Principales pistes qui restent à explorer

.....  
.....  
.....

### III. L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

#### **Soutien à l'ingénierie :**

Quels sont les besoins d'accompagnement et de conseil pour valider la faisabilité du projet ?

.....  
.....

Organismes/nom des intervenants chargés d'apporter cette expertise/conseil

.....  
.....

#### **Aide au démarrage et à la consolidation du projet :**

Investissements immatériels et matériels de démarrage

.....  
.....

Investissements liés à la consolidation du projet

.....  
.....

### IV. LE BUDGET PREVISIONNEL

Attention : Seules les dépenses réalisées postérieurement au dépôt du présent dossier et justifiées sur présentation des factures pourront être retenues. L'aide de la Région ne pourra

excéder 25000€ et 80% des dépenses concernant le soutien à l'ingénierie et 50% des dépenses liées au démarrage ou/et à la consolidation du projet.

Si le budget prévisionnel intègre une mise en valeur de contributions en nature, expliciter pour chaque poste, le mode de calcul, et la justification de l'usage.

Indiquer le détail des coûts ainsi que l'ensemble des financements recherchés.

Le budget est établi  HT  TTC (fournir attestation de non-récupération de la TVA)

Dépenses		Recettes	
Soutien à l'ingénierie			
- accompagnement			
- expertise /conseil			
- aide au montage du cahier des charges			
Démarrage et consolidation			
- investissements immatériels			
- investissements matériels			
- investissements liés à la consolidation du projet			
Autre (préciser)		Financements propres	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

## V. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Concernant la structure :

- les derniers rapports d'activités et comptes approuvés,
- une copie des statuts,
- un justificatif d'immatriculation (copie du récépissé de déclaration en Préfecture pour associations),
- un RIB,
- une attestation de non récupération de la TVA,
- un justificatif prouvant que la personne signataire est habilitée à engager juridiquement l'organisme.

Concernant chaque poste de dépenses :

- une copie du cahier des charges adressé aux prestataires,
- le nom et coordonnées des prestataires consultés,
- le nom et les références du prestataire retenu,
- les devis et/ou factures liés à l'intervention.

## VI. ATTESTATION

Je soussigné,

certifie sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le dossier déposé
- être en situation régulière vis à vis de la Banque de France ( pas d'inscription au fichier)
- et que l'organisme que je représente est en situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales

autorise l'utilisation par le Conseil Régional de Lorraine du titre du projet et du nom des porteurs pour toute opération de promotion de l'appel à projets.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, Qualité, Signature du représentant légal

Appel à projets  
Entreprendre autrement en Lorraine



La Région  
**Lorraine**

APPELS A PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DE  
L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

\*\*\*\*\*

Dossier de candidature

DIRECTION DES TPE

(Ce dossier de candidature entre dans le cadre de l'appel à projets « Entreprendre autrement en Lorraine » lancé par le Conseil Régional de Lorraine pour l'année **2009**).

Madame, Monsieur,

Vous et votre structure avez décidé de mener à bien un projet de développement de l'entrepreneuriat social en Lorraine, permettez moi de vous en féliciter.

L'Economie Sociale et Solidaire est une autre façon de concevoir l'économie. J'y suis très attachée car elle se distingue par les valeurs humaines, sociales, environnementales et éthiques qu'elle défend en se positionnant sur des activités de proximité et en étant ancré sur le territoire.

Dans un environnement soumis aux mutations économiques et sociales et à une concurrence mondialisée, l'Economie Sociale et Solidaire permet une alternative économique pour «entreprendre autrement ».

Afin de vous accompagner au mieux, je vous remercie de compléter ces quelques pages afin d'identifier la nature de votre projet et des besoins qui en découlent.

Votre dossier, une fois complet, fera l'objet d'une instruction technique et sera soumis à un Comité de Sélection. La décision finale prise par la Commission Permanente du Conseil Régional de Lorraine vous sera communiquée. Je vous précise toutefois que le dépôt de votre candidature n'entraîne pas obligatoirement sélection de votre projet et attribution d'une subvention.

Je vous adresse mes vœux de réussite pour votre projet.

Marie-Thérèse  
GANSOINAT-RAVAINE

Vice-Présidente du Conseil  
Régional de Lorraine

Rappel :

Les dossiers complétés seront adressés par courrier à

Monsieur le Président  
Conseil Régional de Lorraine  
Mission Développement Economique  
Direction des TPE  
Place Gabriel HOCQUARD  
BP 81 004  
57 036 METZ Cédex 1

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

Les dossiers devront être déposés au plus tard le 30 Septembre

## I. STRUCTURE

Nom/ raison sociale :

.....

Forme juridique :.....Date création .....

N° SIREN/SIRET .....Code APE..... Effectif salarié : .....

Adresse du siège social :

.....

.....

.....

Activités et services :

.....

.....

.....

Nom prénom et fonction du responsable :

.....

Téléphone .....

courriel.....

Nom et qualité (si différent) de la personne qui sera l'interlocuteur de la Région Lorraine :

.....

Téléphone .....

courriel.....

Aides publiques reçues au cours des 3 dernières années

Année	Nature de l'aide	Objet	Montant
20	- -	- -	- -
20	- -	- -	- -
20	- -	- -	- -

## II. LE PROJET

Nom du projet.....

Domaine(s) d'activité(s).....

Composition de la structure qui porte le projet

Nom Prénom	Expérience professionnelle en rapport avec le projet	Rôle présent et futur
1 .		
2 .		
3 .		

Origine du projet et constat qui motive le projet

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Descriptif de l'activité, des produits et /ou services qui existent et/ou qui seront mis en œuvre

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Bénéficiaires et marché visés. Comment ont ils été déterminés ?

.....  
.....  
.....  
.....

Localisation de l'activité ; population concernée

.....

Impacts attendus

- sur l'emploi (nombre, nature, qualification des emplois créés).....

.....  
.....  
.....

- autres

.....  
.....  
.....

Préciser de quelle manière le projet associe les acteurs et habitants du territoire,

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

En quoi le projet est-il innovant ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Historique du projet et étapes déjà réalisées :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Partenaires locaux et professionnels mobilisés autour du projet

Nom de la structure/du correspondant	Nature de l'implication
- - - - ...	

Principales pistes qui restent à explorer

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

III. L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Quels sont les besoins d'accompagnement et de conseil pour valider la faisabilité du projet ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quels sont les besoins liés au montage du cahier des charges ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Organismes/nom des intervenants chargés d'apporter cette expertise/conseil

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Investissements immatériels et matériels de démarrage

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Investissements liés à la consolidation du projet

.....  
.....  
.....  
.....

**IV. LE BUDGET PREVISIONNEL**

Attention : Seules les dépenses réalisées postérieurement au dépôt du présent dossier et justifiées sur présentation des factures pourront être retenues.

Si le budget prévisionnel intègre une mise en valeur de contributions en nature, expliciter pour chaque poste, le mode de calcul, et la justification de l'usage.

Indiquer le détail des coûts ainsi que l'ensemble des financements recherchés.

Le budget est établi  HT  TTC (fournir attestation de non-récupération de la TVA)

Dépenses		Recettes	
		Financements propres	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

## V. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Concernant la structure :

- les derniers rapports d'activités et comptes approuvés,
- une copie des statuts,
- un justificatif d'immatriculation (copie du récépissé de déclaration en Préfecture pour associations),
- un RIB,
- une attestation de non récupération de la TVA,
- un justificatif prouvant que la personne signataire est habilitée à engager juridiquement l'organisme.

Concernant chaque poste de dépense externe :

- une copie du cahier des charges adressé aux prestataires,
- le nom et coordonnées des prestataires consultés,
- le nom et les références du prestataire retenu,
- les devis et/ou factures liés à l'intervention.

## VI. ATTESTATION

Je soussigné,

certifie sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le dossier déposé
- être en situation régulière vis à vis de la Banque de France ( pas d'inscription au fichier)
- et que l'organisme que je représente est en situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales

autorise l'utilisation par le Conseil Régional de Lorraine du titre du projet et du nom des porteurs pour toute opération de promotion de l'appel à projets.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, Qualité, Signature du représentant légal